



Suspension de permis après usage de stupéfiants

Par **koretex**, le **22/04/2009** à **20:46**

Bonjour,

Je me suis fait retiré le permis il y a peu de temps lors d'un contrôle de routine ou j'ai été testé positif au cannabis.

Maintenant pour pouvoir le récupérer, je dois passer une visite médicale dans quelques temps.

Je voudrais donc savoir en quoi consiste exactement cette visite médicale ? Vont-ils me faire une prise de sang ? Des analyses d'urine ?

Pouvez-vous me dire combien de temps met le THC à se dissiper si l'on est un consommateur régulier (5-6 Joints / Jour depuis près de 10ans) ?

Pour information je me situe en Moselle (Je ne sais pas si cela peut changer en fonction des départements...)

Merci d'avance ;)